Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-et-ses-dechets-deputes-et-senateurs

7 avril 2016

Nucléaire et ses déchets, députés et sénateurs vont-ils se laisser abuser ?

Communiqué de presse du CEDRA

Annoncé ce jour sur le site du Sénat, et après son alter-égo le député Le Déaut (gauche) à l'Assemblée nationale, le sénateur Longuet (droite) vient de sortir un nouveau lapin de son chapeau.

Ainsi, le 30 mars dernier, Gérard Longuet adressait au Sénat une proposition de loi « *précisant les modalités de création d'une installation de stockage réversible en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et moyenne activité à vie longue* »

Si cette « proposition de loi » (de droite) s'avère n'être qu'un 100 % copier-coller de celle de Le Déaut (de gauche), l'analyse de « l'exposé des motifs », de la main de Longuet cette fois-ci, en dit long sur la crédibilité du personnage et de sa démarche.

Une nouvelle loi : indispensable ?

C'est ce qu'affirme, droit dans les yeux, le parlementaire Longuet : « *la loi de 2006 apporte une précision décisive, le stockage géologique profond doit pouvoir être réversible, dans des conditions définies par une loi nouvelle* » (souligné par nous).

Voilà donc notre législateur défendant la nécessité d'une loi nouvelle alors que, on s'en souvient, on avait pu assister tout au long de 2015 à une longue séquence de tours de passe-passe. Pas moins de quatorze amendements avaient été déposés (chacun retoqué) à l'Assemblé nationale et au Sénat (dans les loi de transition énergétique et loi Macron) pour justement rendre caduque la nécessité de la loi de ce jour sur la réversibilité. Et parmi ces court-circuiteurs : le sénateur Longuet, en personne, qui défendait un amendement à 5H du matin, juste au final de débats harassants s'étant prolongés toute la nuit. Quelle crédibilité ?

Cette loi : dans l’intérêt de nos enfants et des enfants de leurs petits-enfants, vraiment ?

Pour justifier la frénésie d’enfouir les rebuts de l’énergie nucléaire, et donc sa proposition de loi, cette remarquable tirade : « *(…) des élus (…) ont en commun de ne pas laisser aux générations à venir, sans solution une situation dont nous avons bénéficié et dont nous bénéficierons encore plusieurs décennies. Nous refusons l’égoïsme générationnel qui consisterait à laisser aux générations nouvelles le soin d’assumer seules les contreparties de nos avantages accumulées pendant la période de production de nos réacteurs.* »

Plus c’est gros, mieux ça passe, avait dit en son temps un spécialiste de la propagande. Est-ce vraiment moral, Monsieur Longuet et consorts, que quelques générations « profitent » du nucléaire via l’électricité mais que six mille générations au bas mot en paient la facture par une bombe à retardement insérée sous leurs pieds à Bure ?

Solution, l’enfouissement ? Et la démarche, morale ? Un groupe de réflexion ayant longuement travaillé sur le sujet en est arrivé à la conclusion radicalement inverse (ici). Le seul critère à retenir pour la gestion des déchets nucléaires n’est ni l’idéologie, ni l’économie, mais bien l’éthique. Et que donc, par éthique, l’enfouissement des déchets nucléaires ne doit surtout pas être retenu.

Une affabulation pour faire passer cette loi

Pour justifier l’enfouissement, ou plus exactement pour en faire accepter l’idée : ne pas brusquer les populations locales. Ce qui explique cette affirmation : « *Ce complément* [cette loi réversibilité], *cet ajustement législatif à la loi de 2006, procède également du débat public organisé en 2013, qui a fait apparaître une forte demande de phase industrielle pilote* ». Or, une analyse implacable menée l’an dernier par la fédération Mirabel-LNE démontre que cette « phase pilote » ne se retrouve nulle part dans le « débat public », et qu’elle est donc sortie tout droit, elle aussi, d’un curieux chapeau. Quelle crédibilité ?

Un curieux législateur

Aux citoyens qui s’en viendraient à contester tel ou tel projet, combien de fois leur est-il rétorqué que nous sommes dans un « état de droit », que des lois sont en vigueur sur lesquelles s’appuyer. Alors comment accepter que les Longuet et Le Déaut - parlementaires ! – proposent, dans leur texte soumis aux élus, de s’affranchir de la législation en ce qui concerne le foncier (report de la maîtrise foncière) et les délais (report de 5 à 10 ans) ? Quelle crédibilité ?

Anecdotique, mais fort révélateur de ce législateur, qui ne sait traduire correctement ni ce qu’est l’Andra, ni ce qu’est l’Opecst…

Déchets nucléaires : s’en occuper, surtout ne pas les enterrer

Les déchets sont là et nul ne sait qu’en faire sérieusement, il faut donc en urgence arrêter d’en produire. Cigéo est une folie, la géologie locale ne se prête absolument pas à ce genre d’« expérience », trois accidents graves dont deux décès devraient ouvrir les yeux.

Ce qui est programmé pour Cigéo serait monstrueux, avec des matières non pas inertes mais qui au contraire continueraient à agir et réagir avec l’environnement, comme ont pu le démontrer les calamiteux évènements des Etats-Unis (Wipp), Allemagne (Asse), France (Stocamine). Catastrophes

au bout de quelques années d’enfouissement alors que la sûreté était promise pour des centaines de milliers d’années.

Qui paierait la facture (pendant 100 à 140 ans) - une fortune - alors que la Commission européenne vient de révéler que les provisions financières de la France sont largement insuffisantes ? Et qui paierait la pseudo « réversibilité » de la loi Le Déaut/Longuet car, là, aucune provision financière n’est programmée ?

Attention aux contaminations… si Cigéo allait à terme car, suivant G.Longuet : « Bure, aux limites de la Meuse et de la Haute-Marne, lieu de la rencontre historique de la Champagne et de la Lorraine, au centre de la Région « Grand Est ». Bure au centre de tout ! On n’ose imaginer le rayonnement, vers le bassin Parisien, vers Moselle et Luxembourg…

Alors, pourquoi cette frénésie à enfouir ? Pour se débarrasser, temporairement, du problème. Et Cigéo ne procède que de ces innombrables GPII (grands projets ineptes et imposés) qui ne profitent qu’a quelques potilicaillons éphémères.

Mais ce système qui craque de partout suscite moult rejets et appelle à une nouvelle gouvernance, avec éthique comme mot d’ordre.

« Proposition de loi » et « exposé des motifs » > https://www.senat.fr/leg/ppl15-522.pdf

Quand Jean Rostand disait

"l’obligation de subir nous donne le droit de savoir"

Nous répondons en écho :

Ne plus subir > à présent AGIR !

Ø dénoncez cette proposition de loi

+ signez la pétition > là et diffusez-là

+ adressez ce courrier ici à députés et sénateurs

Ø le 23 avril branchez-vous sur tcherno23

Ø w-end 16-17 avril à Bure